

Lille

actualités



104/12

OCTOBRE 1982



LILLE ANCIEN
Le passé retrouvé grâce
aux initiatives
publiques et privées : p. 3

L'ÉCOLE A LA FERME
Aux Dondaines, des écoliers au milieu
des animaux : p. 7

SOMMAIRE

• EDITORIAL

« Investir pour économiser »
par Pierre Mauroy p. 2

• LILLE ANCIEN

Initiatives publiques et privées
concourent à rendre au Vieux Lille,
les fastes du passé p. 3 à 6

• L'ECOLE A
LA FERME p. 7 et 8

• LES RESTAURANTS

De nos « chères petites têtes
blondes » p. 9 et 10

• ZOO

Lille, ville pilote
au plan animalier p. 11 et 12

• UN TIMBRE
POUR LA VILLE p. 13

• CONSEIL MUNICIPAL
du 16 octobre

« Un budget tourné vers l'Avenir » ;
La chasse aux « GASPIS » ;
L'avenir de Peugeot-Lille ; Les
échos ; Les interventions des
conseillers de quartiers .. p. 14 à 18

• FESTIVAL
DE LILLE p. 19 et 20

• LILLE AMIE

Des informations dans
la ville p. 21 à 24

LILLE ACTUALITES

Directeur de la publication :

Pierre MAUROY ;

Rédacteur en chef :

Monique BOUCHEZ ;

Administration-direction-réalisation :

Service de l'information
et des relations publiques.

Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA

La Chapelle d'Armentières
Dépôt légal 21239-octobre 82



Editorial

A propos du plan énergie de la ville de Lille INVESTIR POUR ÉCONOMISER

La rigueur de gestion est devenue l'un des termes les plus adaptés aux choix économiques des entreprises pour lesquelles le calcul économique à long terme est une règle de vie, et même une règle de survie.

Dans le domaine de la gestion des fonds publics, et de la gestion municipale en particulier, cette règle n'a pas toujours et partout été intégrée facilement devant le poids des besoins immédiats à satisfaire.

J'ai voulu, depuis plusieurs années, que la Ville de Lille montre l'exemple dans ce domaine et la municipalité a engagé une réflexion approfondie pour étudier tous les moyens de rationalisation de notre gestion communale.

Le suivi méthodique de nos dossiers d'investissement, la planification pluri-annuelle ont signifié les premiers pas que nous réalisons dans ce sens.

Investir pour économiser. Telle était notre règle déjà quand nous décidions, il y a deux ans, de porter un effort sur un grand programme de petits travaux, sur un investissement important en direction de nos bâtiments scolaires qui ont conduit d'ores et déjà à des coûts d'entretien moyens en baisse.

Investir pour économiser. Telle était notre règle lorsque nous donnions, l'année dernière, sa dimension technique à notre politique de décentralisation en mettant à disposition des mairies de quartier, des équipes d'intervention qui ont permis, en un an, à la ville et aux lillois, d'économiser 200 millions de centimes en petit entretien.

Investir pour économiser enfin, c'est le choix délibéré que nous avons engagé en matière d'économie d'énergie en adoptant le Plan Energie de la Ville de Lille lors du Conseil Municipal d'octobre.

De longues années de travail de nos élus et de nos techniciens ont abouti à l'élaboration de ce plan dont deux orientations se dégagent :

— l'adoption de mesures visant à réduire les dépenses du chauffage de nos bâtiments communaux. A cet égard, par exemple, les travaux qui seront prochainement réalisés à la Piscine Marx Dormoy permettront de réaliser 750 000,00 F, chaque année, d'économies d'énergie ;

— la création à terme d'une véritable centrale de chaleur force à Lille qui, grâce au charbon, voire aux résidus urbains ou aux ordures ménagères, permettra de produire de la chaleur à un coût estimé inférieur de 20 % au coût actuel et de supprimer plusieurs petites chaufferies dont les performances et la pollution posent problème en centre ville.

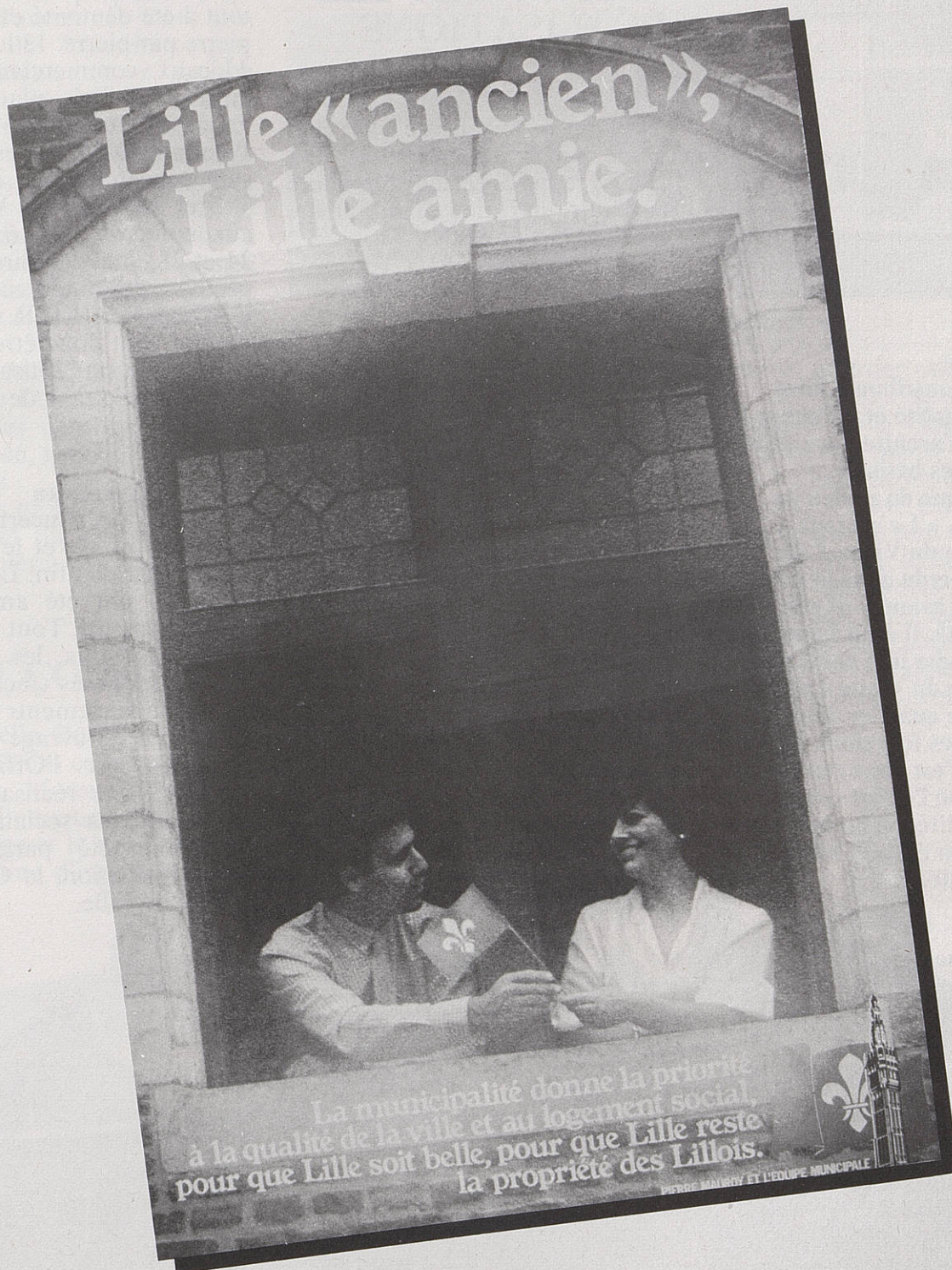
Il s'agit là d'une décision qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion de rigueur et de clairvoyance définie il y a plusieurs années.

Gérer le présent en préparant l'avenir, jamais peut-être la formule ne s'est aussi bien appliquée qu'à Lille aujourd'hui.

Pierre MAUROY
Maire de Lille
Premier Ministre

VIEUX-LILLE

Initiatives publiques et privées
concourent à rendre au quartier
les fastes du passé



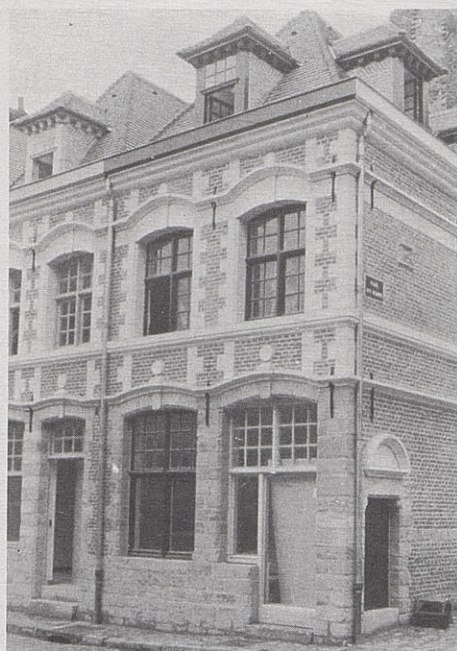
LILLE ANCIEN

LA PLACE AUX OIGNONS ET LES RÉALISATIONS H.L.M.

Le but de la Ville de Lille était d'une part d'implanter des H.L.M. dans ce secteur populaire et d'autre part de réhabiliter des maisons anciennes.

Place aux Oignons

Ce qui contribue à faire l'originalité et « l'image » de Lille est l'architecture de bon nombre de ses bâtisses, caractéristique du milieu du XVII^e siècle. « Le secteur sauvegardé » du Vieux-Lille n'est pas un îlot perdu dans la ville. Il se remarque avant tout par son hétérogénéité. Il était important donc de décider une politique de régénération du Vieux-Lille, et de réintégrer ce quartier dans l'ensemble des fonctions du cœur de la ville. C'est dans cette voie qu'a été mené l'effort soutenu de la Municipalité, en faveur de la réhabilitation et de la rénovation du Vieux-Lille.



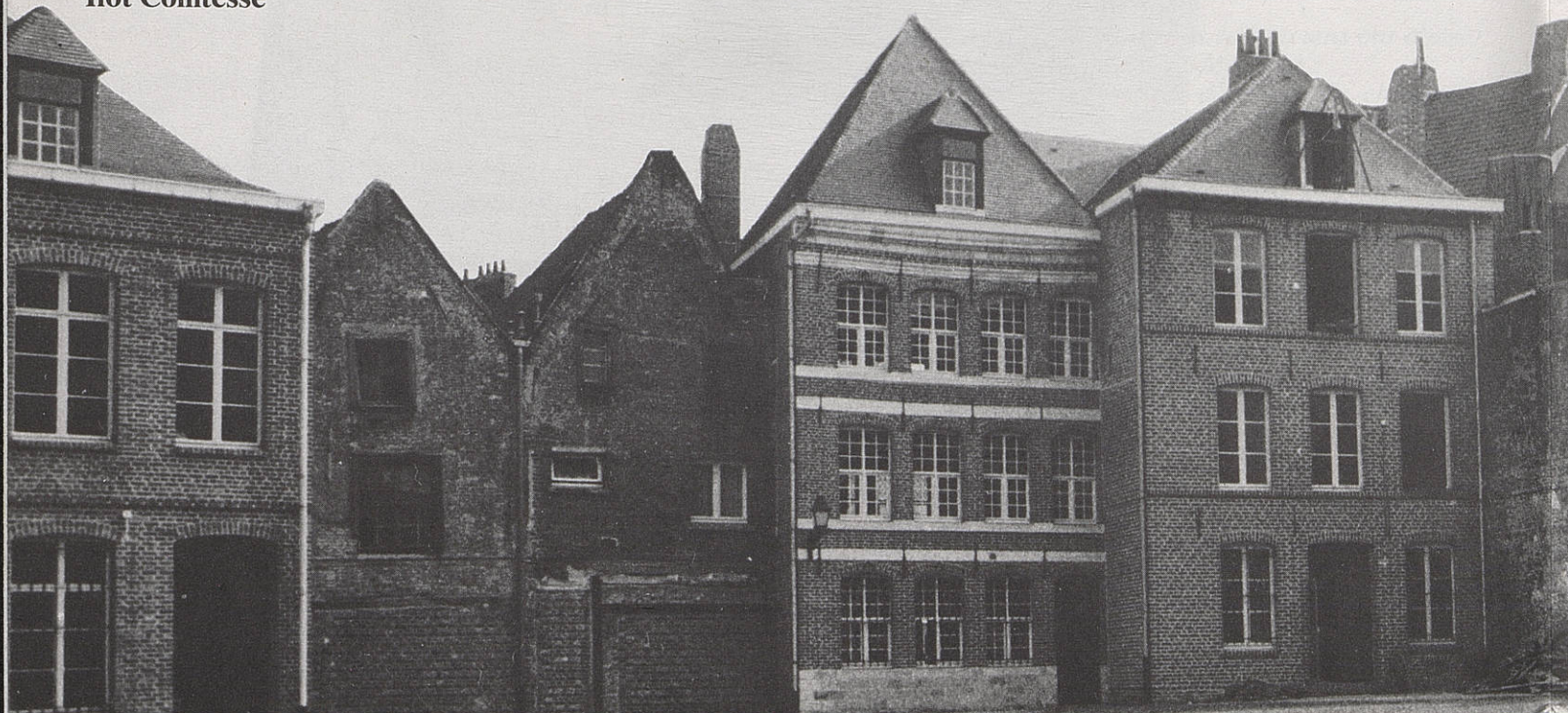
Place aux Oignons

La ville s'y était portée acquéreur de la plupart des maisons ; tout a été démonté et reconstruit pierre par pierre. 13 logements et 4 locaux commerciaux ont été ainsi réhabilités place aux Oignons et rue des Vieux-Murs. Place aux Oignons, les travaux se sont concentrés aux numéros 1, 3, 5 et 7 et rue des Vieux-Murs aux numéros 2, 4, 6, 8, 18, 20, 24 et 28, sous les directions respectives des architectes JOURDAIN et CARLIER. Vie et animation vont donc être rendues à ce quartier, où l'artisanat sera un facteur important de développement.

Rue J.-J.-Rousseau

Les travaux concernant les numéros 38 et 40, et le Portail du Refuge ont pris fin. Les numéros 38 et 40 ont été aménagés en 6 appartements. Tout comme rue des Vieux-Murs, les immeubles ont été restaurés (façades, toitures et aménagements intérieurs). Le maître d'ouvrage de ces rénovations est l'Office Public d'H.L.M. Ces réalisations étant des logements sociaux, les surcoûts ont été partagés entre l'Etat, la Région, la C.U.D.L. et la Ville de Lille.

Ilot Comtesse



Les Célestines

A quelques pas du Refuge de l'Abbaye de Loos, à l'emplacement de l'ancienne Croix-du-Nord, rue des Célestines, quarante logements et un groupe scolaire ont été réalisés : ces logements harmonieux répartis sur trois ou quatre étages, témoignent de la volonté manifestée par l'Office Public d'H.L.M. de s'intégrer dans le tissu urbain. Cette opération a été menée conjointement par l'Office Public d'H.L.M. et la Ville de Lille.



HLM « Les Célestines »

Opérations Mollette-Rousseau

Le 2, rue Doudin est réhabilité. Ainsi, les derniers habitants des 42, 44, 46, rue J.-J.-Rousseau sont relogés.

Quelques projets sont à l'étude actuellement rue des Tours, rue de la Halloterie et rue de Courtrai.

L'ÎLOT COMTESSE

On appelle îlot Comtesse le pâté de maisons compris entre la rue de la Monnaie, la place Louise de Bettignies, l'avenue du Peuple Belge et la rue Comtesse. Une vingtaine d'immeubles sont

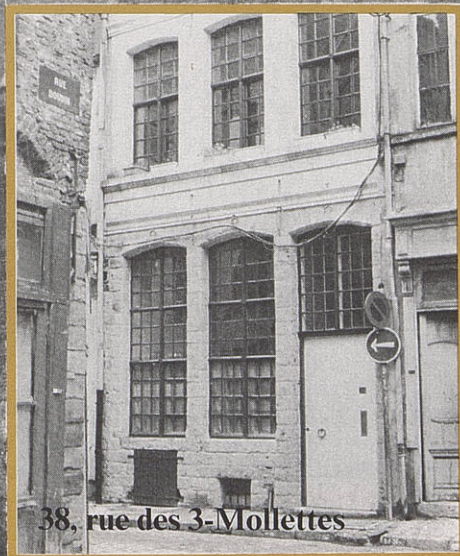
agglomérés autour de l'hôpital fondé par Jeanne de Flandres : l'Hospice Comtesse. La salle Desmet y est actuellement achevée. Son inauguration s'est faite le 23 octobre. Pour la première fois, elle ouvre ses portes au public avec l'exposition « A la conquête des mers, marins et marchands des Bas-Pays » organisée par le Festival, avec le concours du Musée de l'Hospice Comtesse.

La bibliothèque située aux 25/27, place Louise-de-Bettignies est terminée. Destinée à jouer un grand rôle d'animation

dans le quartier, elle constitue l'un des équipements les plus prestigieux de la Ville.

L'ancienne mairie de quartier est actuellement en cours de restauration et les travaux de la nouvelle mairie sont réalisés.

Le Musée de la Bière est prêt à ouvrir ses portes. Les conditions de son aménagement intérieur et de la gestion de cet ensemble restent à déterminer avec le Syndicat des Brasseurs.



38, rue des 3-Mollettes



LILLE ANCIEN

Les ateliers artisanaux rue de la Monnaie sont tous occupés désormais. La rénovation des 20/22, où l'Association Renaissance du Lille Ancien a installé son secrétariat, est terminée.

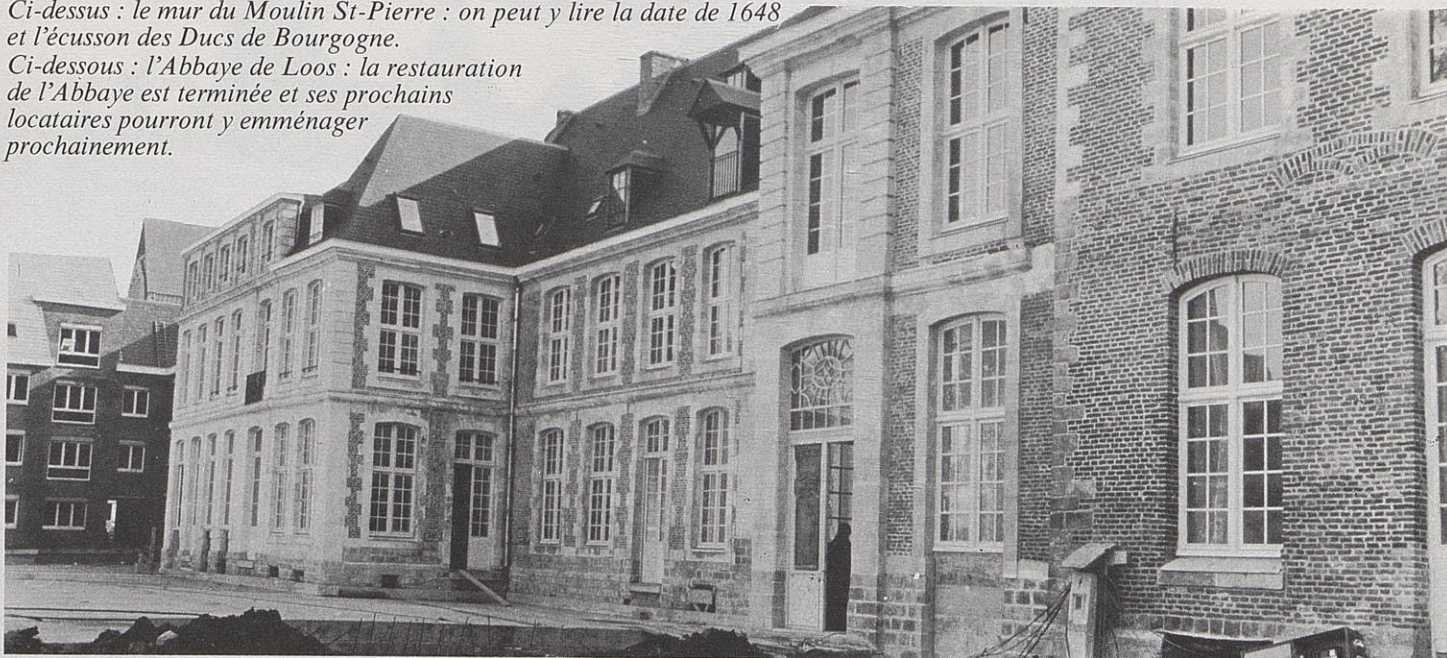
L'aménagement de l'espace central est en cours de finition : les plantations diverses (taillis, vignes vierges...) seront effectuées à l'automne. La réalisation de ce jardin intérieur, subventionnée par l'Etat et la Région, amène un nombre croissant de visiteurs.

L'histoire de l'Ilot Comtesse est déjà ancienne, mais la réalisation de ce projet a été menée à bien rapidement. « Le Vieux-Lille » bouge, bouillonne d'une nouvelle jeunesse et constitue l'un des pôles d'attraction de la ville.



Ci-dessus : le mur du Moulin St-Pierre : on peut y lire la date de 1648 et l'écusson des Ducs de Bourgogne.

Ci-dessous : l'Abbaye de Loos : la restauration de l'Abbaye est terminée et ses prochains locataires pourront y emménager prochainement.



LA RENAISSANCE DU LILLE ANCIEN

Sous la direction de Mme GERARD, sa dynamique présidente, l'Association pour la Renaissance du Lille Ancien, qui groupe plus de 2 000 adhérents, joue un rôle déterminant dans la sauvegarde du patrimoine lillois. Deux réalisations constituent leurs derniers sujets de satisfaction :

L'Abbaye de Loos

Très tôt, les Abbayes se dotèrent dans les villes fortifiées de maisons où il était possible, en cas d'invasion, de mettre à l'abri leurs personnes et leurs biens. En 1481, les moines de l'Abbaye de Loos firent l'acquisition d'une

habitation rue du Wez (rue J.-J.-Rousseau), qui deviendra le Refuge de l'Abbaye de Loos. En 1972, des menaces de destruction pèsent sur l'Abbaye. L'Association lance le pari « de rendre la vie à un édifice destiné à des moines du XVI^e, en y aménageant des logements pour des hommes du XX^e ». Le principe était de préserver au maximum tous les témoins de la construction : charpentes, refends, poutres, conception intérieure et décoration du bâtiment. Pari brillamment réussi.

Grâce à la foi et la volonté des habitants de la rue de la Monnaie et de l'Association, le mur du Moulin St-Pierre vient d'être restauré. Ce mur reste le seul vestige visible de ce moulin dont les fondations et la salle des machines sont encore dans le sol.

Pour la sauvegarde de ce cadre urbain exceptionnel qu'est le « Vieux-Lille », toutes les conditions de la permanence qui constitue un cœur de ville ont été créées : animation, dynamisme. Pour cela, il a fallu lui préserver la faculté de se rajeunir en respectant l'héritage de l'histoire et faire entrer l'architecture ancienne dans la modernité.



L'ECOLE A LA FERME

**une salle de classe est ouverte aux Dondaines.
Sur le terrain, les écoliers peuvent apprendre
la vie des animaux domestiques.**

Deux vaches, trois moutons, une salle de classe, des poules, six lapins, deux prés, un magnétophone, une ferme, une institutrice, un jardin, un âne, des hamsters, une photocopieuse, des enfants, beaucoup d'enfants... assemblage hétéroclite, curieux inventaire à la Prévert, qui regroupe les éléments d'une expérience unique en France : celle d'une ferme dans la ville, destinée aux scolaires, et installée sur près d'un hectare au milieu des 90 000 mètres carrés du jardin des Dondaines.

A quelques centaines de mètres du Beffroi, que l'on voit bien quand on sort de l'étable, en face de la Cité Administrative, cachée à peine par quelques grands arbres, une ferme authentiquement flamande, en U, avec des pavés dans la cour, résonne joyeusement des cris d'enfants venus pourtant ici suivre l'enseignement de leurs maîtres. Mais don-

nées devant le clapier ou le poulailler, comme les leçons de sciences naturelles s'apprennent et se retiennent plus facilement !

La ferme des Dondaines a été créée par la ville de Lille dans le but de recevoir des élèves des classes maternelles et primaires qui pourraient, grâce à cet équipement, se familiariser avec la nature et plus précisément avec les animaux domestiques, selon une méthode dite de « pédagogie active ».

En clair, les enfants, sous la conduite de leurs maîtres et d'une institutrice « classe nature » installée en permanence à la ferme, suivent les cours de sciences naturelles, « d'éveil scientifique », dans une salle installée dans le corps principal du bâtiment de ferme, et peuvent vérifier leurs connaissances ou les acquérir immédiatement en observant le comportement des animaux qui devraient leur être familiers.

Mais qui ne le sont pas toujours ! Ainsi l'autre mardi, un petit fivois était-il incapable de dire combien de pattes avait une

poule. Vérification faite, il pouvait constater lui-même qu'elle en avait bien deux...

Evident direz-vous ? Pas si sûr. La ville, la télévision, le manque de temps, ont souvent coupé les jeunes citadins de la nature. Grâce à la ferme des Dondaines, le contact est rétabli, les enfants peuvent observer, apprendre à ne pas craindre les animaux en mesurant les réactions qu'ils peuvent avoir.

Cette rencontre directe avec la nature est complétée par des projections de films ou de photos, par des distributions de croquis, par la discussion qui permet de découvrir les lacunes, et d'entendre les enfants exprimer leurs souhaits.

Ainsi certaines classes pourront-elles se consacrer aux animaux en construisant des nichoirs, en entretenant les litières, en creusant une mare pour les canards. D'autres préféreront établir un potager, observer la levée des semis et même profiter des récoltes en préparant des repas grâce à la cuisine qui se trouve sur place.



Terminée depuis la fin du printemps dernier, la ferme des Dondaines a reçu ses premiers animaux en juin. Elle vient de connaître sa première rentrée des classes en accueillant les élèves des écoles de Fives et de St Maurice. Déjà on cherche à trouver sa place sur le planning qui prévoit une fréquentation des clas-

ses à raison d'une heure par semaine au maximum, d'une à deux heures par mois au minimum.

Le succès a été immédiat. Les projets déjà, fusent. Ainsi un journal va-t-il être créé pour assurer une liaison mensuelle entre les différentes classes, afin que les élèves puissent profiter collec-

tivement de leurs travaux. C'est dans cet esprit qu'une classe de neige, prévue en février pour séjourner dans une ferme de montagne, enverra aux petits lillois restés aux Dondaines le récit des observations relevées dans ces conditions très différentes.

Prévue actuellement pour accueillir les « scolaires », la ferme des Dondaines se prépare également à recevoir les « individuels ». En 1983, tous les enfants qui le désirent pourront venir le mercredi, ou le soir après la classe, pour participer aux soins des animaux, pour nettoyer les enclos, ou pour profiter des équipements de la ferme (bibliothèque, jeux, etc...). Ils seront, pour cela, encadrés par des « animateurs zoologiques ».

1983, ce sera également l'année de la maturité pour tous les jeunes animaux de la ferme. Des naissances sont attendues. Que d'émerveillements en perspective...

L'ACCUEIL

Trois formules :

I - LES SCOLAIRES

Les horaires d'ouverture retenus sont les suivants : tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les conditions d'accueil : l'accès sera gratuit pour les élèves lillois qui pourraient bénéficier d'un massage également gratuit organisé comme pour les piscines. La visite pourra être unique et constituer la base d'un travail en classe, ou renouvelée avec observation directe et travail de recherche sur place. Les demandes de participation se feront, à l'avance, pour assurer une collaboration réelle entre l'équipe d'animation et l'instituteur(trice) concerné. L'entrée est payante pour les groupes extra-lillois, dans la limite des horaires disponibles.

Le projet pédagogique s'établit comme suit : la ferme propose un matériel vivant d'observation et d'analyse qu'elle renforce à plusieurs niveaux, pour une prolongation de travail au Zoo de Lille et au Musée d'Histoire Naturelle, par la mise à disposition de documents appartenant à la biblio-

thèque et à la vidéothèque et par des encouragements aux échanges épistolaires avec les fermes allemandes et anglaises menant un travail similaire.

II - LES GROUPES EXTRA-SCOLAIRES

Les horaires d'ouverture adoptés sont : en période scolaire, le mercredi toute la journée, le samedi après-midi et éventuellement le dimanche matin. En période de vacances, tous les jours, sauf le dimanche.

Les conditions d'accueil exigeront que le groupe prévienne de sa visite au moins 15 jours à l'avance.

Les groupes extra-scolaires concernés sont : en priorité, les halte-garderies, les centres de loisirs sans hébergement, les clubs de

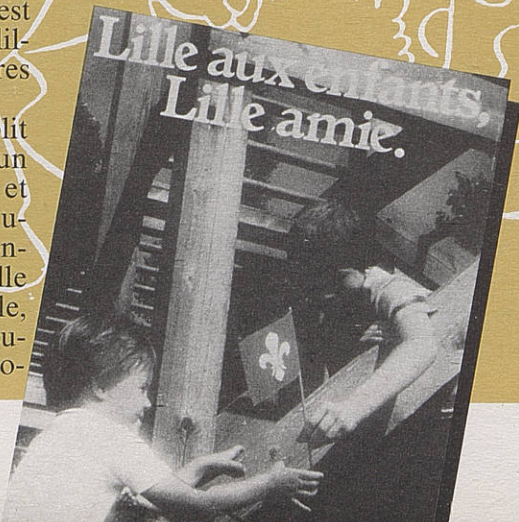
jeunes, les classes d'enseignement spécialisé, les maisons de quartiers - les centres sociaux, les maisons de l'enfance, les centres de jeunes handicapés, etc....

Les activités proposées sont : une approche de l'animal par un contact direct, une utilisation des salles de travaux manuels, de la cuisine, des salles de pédagogie. Les enfants restent sous la seule surveillance de leur éducateur, les animateurs de la ferme assurant l'organisation de la vie de groupe.

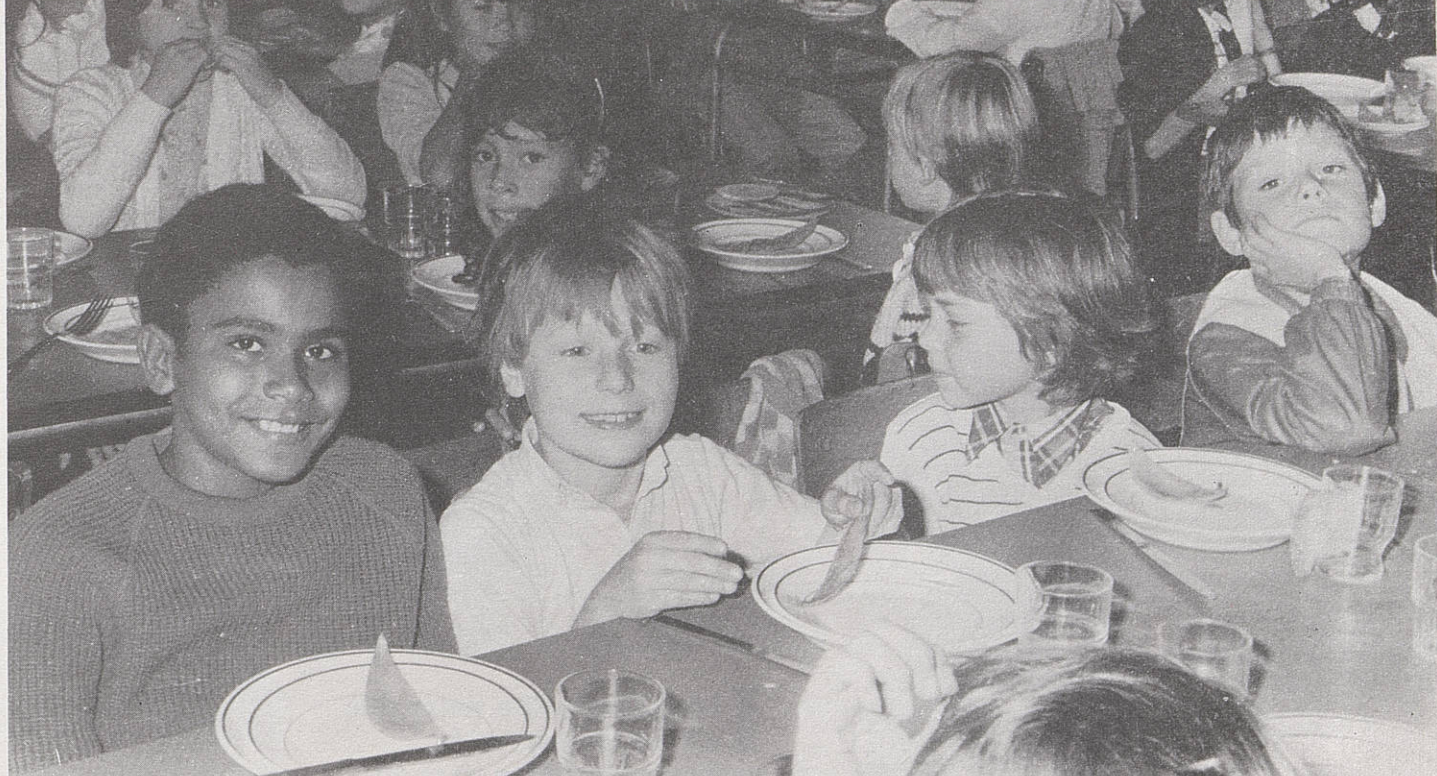
III - LES INDIVIDUELS

Les propositions d'activités offriront plusieurs formules : l'ouverture à tous, moyennant cotisation annuelle et réservation pour les ateliers mis en place à jours fixes et heures fixes, réalisés par les animateurs de la ferme ou les artisans régionaux (ex. : le maréchal-ferrant) de la ferme et aux expositions permanentes.

Les horaires d'ouverture distinguent la période scolaire qui offre une participation aux ateliers le mercredi toute la journée, le samedi après-midi et les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 à 19 heures, ou la possibilité d'une simple visite le dimanche après-midi de 9 à 19 heures sans interruption, sauf le dimanche.



LES RESTAURANTS...



... DE « NOS CHERS PETITS »

Par l'article 17 de la loi du 28 mars 1882, Jules FERRY instituait officiellement l'établissement public Caisse des Ecoles et le rendait obligatoire dans toutes les communes de France. Géry LEGRAND donnait le jour à la Caisse des Ecoles Publiques de la Ville de Lille et en fut le 1^{er} Président. De la première cantine scolaire aux restaurants d'enfants d'aujourd'hui, l'évolution des techniques et de l'hygiène alimentaire a fait progresser la restauration des enfants à pas de géant.

A la Caisse des Ecoles de Lille, on présente volontiers quelques statistiques. Les dépenses concernant les restaurants d'enfants constituent 57,88 % du budget global pour 1982.

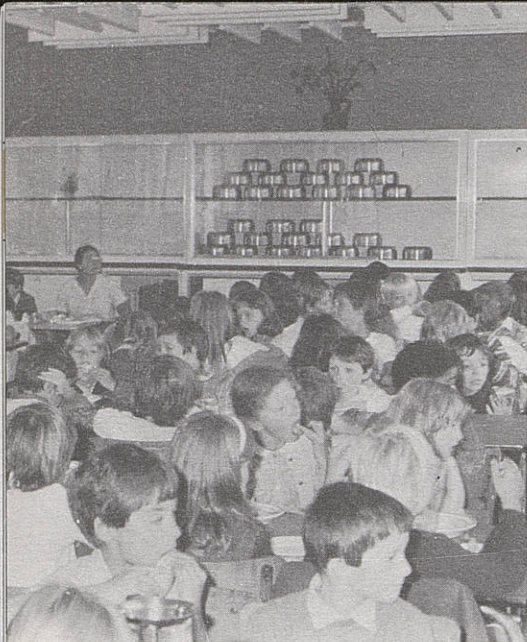
En 1981, les soixante-deux restaurants d'enfants ont servi 814 813 repas pour 171 jours de fonctionnement.

Durant la dernière année scolaire, c'est en moyenne 1 621 enfants des écoles maternelles et 5 259 des écoles primaires qui ont pris leur repas dans les restaurants d'enfants, soit au total 6 880 enfants par jour. Les participations demandées aux familles étaient comprises entre 2,60 F et 14,90 F alors que le prix de revient s'élevait à 21,80 F et la participation de la ville à 12,67 F.

Cette année, ce sont près de deux milliards d'anciens francs qui seront consacrés au fonctionnement des restaurants d'enfants.

Le service des restaurants d'enfants est géré de la façon suivante : 24 restaurants fonctionnent sur place, 16 restaurants

« centres cuisiniers » confectionnent leurs repas et les repas de 22 restaurants satellites. Une commission d'hygiène alimentaire a été créée en décembre 1975. Elle regroupe les administrateurs de la Caisse des Ecoles, des médecins de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, Madame l'inspectrice des Ecoles Maternelles, Messieurs les inspecteurs des Ecoles Primaires, Le représentant des Services Vétérinaires, le directeur du Laboratoire Municipal d'Hygiène, une diététicienne, des directrices d'Ecoles Maternelles et Élémentaires, des cuisinières de restaurants d'enfants, des représentants des associations des parents d'élèves et des responsables de la Caisse des Ecoles. Le but de cette commission est d'améliorer sans cesse l'équilibre alimentaire et la qualité des repas.



pour que les enfants aient une alimentation saine.

Des distributions de lait hebdomadaire sont organisées dans les écoles maternelles.

Les personnels de cuisine suivent depuis le 9 juin 1982 des stages de perfectionnement, portant sur l'hygiène et la sécurité en restauration scolaire. Enfin, des contrôles sont réalisés dans les restaurants d'enfants par les services vétérinaires.

Le menu du déjeuner est affiché dans tous les établissements. Il suffit d'en prendre note. En ef-

fet, il importe de savoir ce que l'enfant a effectivement mangé. Mais combien de parents s'informent du menu du jour ?

Les enfants réagissent généralement bien à l'ambiance des restaurants scolaires. Le fait d'être en groupe leur apprend à vivre avec les autres sans la tutelle, parfois excessive, de leurs parents. Cette sensation subjective de liberté les habitue à se prendre « en charge » et à mieux s'intégrer dans la vie normale.

Les parents peuvent donc être parfaitement tranquilles !



Il faut bien le dire, notre ville n'a pas toujours eu la meilleure réputation en ce qui concerne la condition animale.

L'enclos zoologique de la Citadelle, en particulier, a souvent fait parler de lui.

En a-t-on versé des pleurs sur l'ours (au demeurant splendide) qui tournait inlassablement dans sa cage, imitant en cela ce que font tous les ours captifs du monde.

VILLE DE LILLE

**Lille, ville pilote
au plan animalier**



ZOO OU PAS ZOO ?

En fait, le jardin zoologique du Bois de Boulogne n'en était pas un.

Créé, il y a trente ans, à la demande du public pourrait-on dire (cages et enclos étant construits au fur et à mesure des dons en animaux), puis agrémenté d'une double galerie de volières et d'un bâtiment pour oiseaux exotiques, il n'en était pas moins resté une section du service des Espaces Verts.

Dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, Pierre MAUROY envisageait la nécessité d'une nouvelle politique de l'animal à Lille et le 18 juillet 1975, il se rendait à Englos et prenait contact avec Marcel DHENIN, Président d'ANIMAVIA, fondateur du Salon international des animaux, lui demandant, dans un premier temps, d'étudier la construction d'une ferme pédagogique pour les petits lillois au terrain de loisirs des Dondaines.

Plus tard, il faisait de nouveau appel à lui pour créer de toutes pièces un grand « Service animalier » chargé de tous les problèmes posés à Lille par les animaux, qu'ils soient sauvages ou familiers. Marcel DHENIN était chargé de rédiger un rapport sur

l'état du Zoo de la Citadelle et préconiser des solutions.

Précisons que Lille est la seule ville de France qui ait eu l'idée de confier à un seul service et à un même homme tous les aspects de la conditions animale.

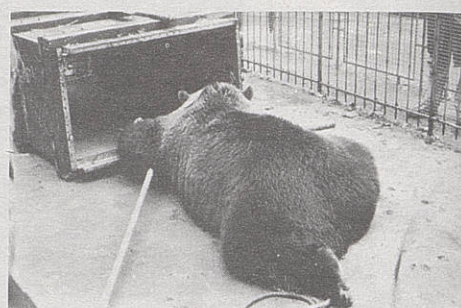
En juin 1981, le Service animalier était créé. Il coiffait : la ferme pédagogique des Dondaines, le Zoo de la Citadelle et s'inquiétait du sort des animaux errants.

Dès lors, un rapport concernant le zoo fut élaboré. Il préco-

nisait un certain nombre de mesures à prendre d'urgence et proposait la création d'un véritable établissement zoologique, spécialisé dans l'élevage des oiseaux et des petits mammifères exotiques.

En une année, toutes ces propositions furent réalisées et le parc zoologique, qui sera prochainement doté d'une clôture qui le protégera des visiteurs indésirables, non seulement ne soulève plus de critiques, mais fait l'admiration des connaisseurs.





En septembre 1981, l'ours géant, qui attristait tant les visiteurs, s'en fut meubler le panorama arctique d'un grand parc belge, mieux équipé pour la contention des fauves.

Dans les volières, qui toutes furent restaurées dans leur végétation, des faisans, des palmipèdes et des perruches exotiques remplacèrent les oiseaux de basse-cour qui proliféraient. Déjà des naissances rares ont été enregistrées.

Des rapports furent noués avec d'autres parcs municipaux français, notamment Maubeuge, Amiens et Besançon et des échanges d'animaux effectués.

Enfin le 1^{er} mai 1982, le bâtiment chauffé, baptisé « Maison Tropicale », fermé pour travaux depuis plusieurs années, ouvrait, à nouveau, ses portes. On y présente des singes et des oiseaux délicats.

Cependant, Marcel DHENIN, qui est aussi président du Syndicat national des directeurs de parcs zoologiques français, nourrit cette idée, et, avec lui, tous les membres de son association, qu'un parc zoologique doit, avant tout, être utile.



Il doit s'employer au sauvetage des espèces rares, mais aussi aider à une meilleure connaissance du monde animal.

La municipalité lilloise est, elle aussi, de cet avis.

Aussi, l'unité pédagogique créée à la ferme des Dondaines rayonne en direction du zoo du Bois de Boulogne. Déjà, l'enseignante qui se trouve en poste est prête à accueillir les groupes de scolaires qui en font la demande.

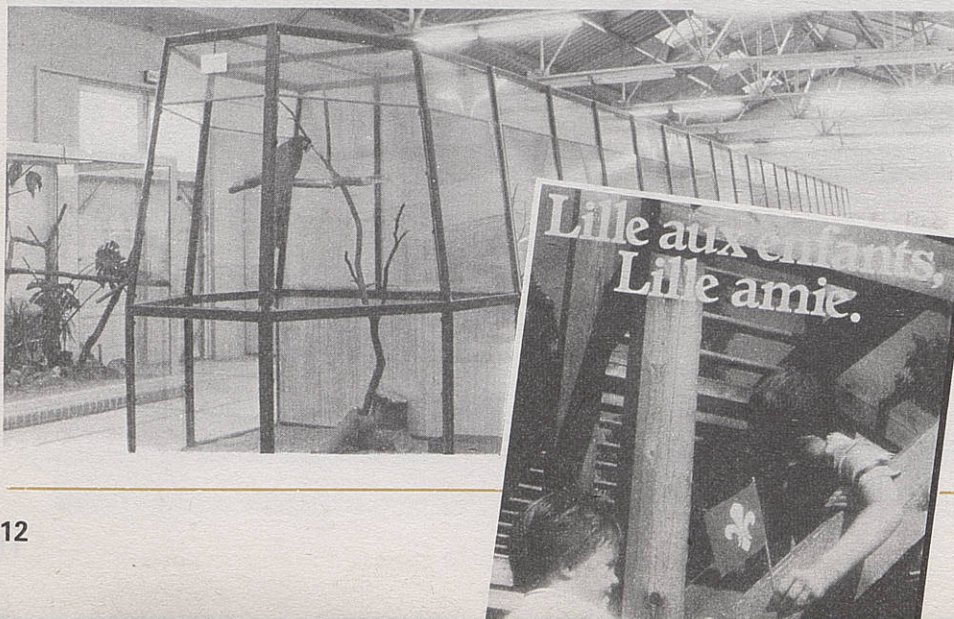
Des bureaux et un bâtiment d'accueil sont en projet.

Enfin, le personnel du zoo, jusqu'ici recruté au service des Espaces verts, va recevoir une formation animalière, certains employés étant invités à effectuer des stages dans les grands parcs zoologiques français, ceci dans le cadre de la formation continue.

Le parc zoologique du Bois de Boulogne, totalement rénové et particulièrement attractif, marche maintenant vers un agrandissement de sa superficie et la création de nouveaux enclos sans grille.

Admirablement situé, à deux pas du centre ville, dans un environnement végétal exceptionnel, il attire déjà, chaque été, des centaines de milliers de visiteurs.

Il formera bientôt, avec son complément naturel : la ferme pédagogique des Dondaines, un ensemble éducatif de grande valeur qui placera Lille au premier rang des « villes animalières ».





Les philatélistes l'attendaient depuis un quart de siècle. C'est maintenant chose faite. Lille a enfin son timbre. Et quelle pièce ! le rectangle dentelé présente tout ce que la ville compte de monuments verticaux : le beffroi de l'hôtel de ville en premier plan, mais aussi le Palais Rihour, les flèches de plusieurs églises, la Vieille Bourse. Quel contraste au plat pays !

Et quel prestige dès sa naissance pour cette nouveauté philatélique. L'autre samedi, le Maire-Premier-Ministre et Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. étaient présents pour officialiser le lancement du timbre lillois.

Accueillis par MM. Gonin, président du club de philatélie de la ville et Bocquet, président d'honneur de Nord-Cartophilie, les invités se sont attardés devant une intéressante exposition retraçant l'histoire du timbre dans la région.

Les honneurs de la manifestation devaient revenir à Mlle Marie-Noëlle Goffin, professeur à l'école des Beaux Arts de Lille mais pour la circonstance talentueuse graveuse du timbre. A cette occasion, le Ministre des P.T.T., qui avait auparavant conversé avec le millionième abonné téléphonique de la Région et inauguré la tour hertzienne à Villeneuve d'Ascq a salué celle « qui allie une maîtrise consommée du dessin à l'art de la gravure ». Il a d'autre part annoncé la création prochaine d'un « service philatélique national » pour faciliter les opérations des collectionneurs.

A son tour, Pierre Mauroy a vanté la philatélie comme « l'un des divertissements les plus populaires et les plus universels, une incitation au savoir et au rêve, également porteuse d'art ».

Le Maire remet ensuite la médaille de vermeil à M. Mexandeau et la médaille de la ville à Mlle Marie-Noëlle Goffin et à MM. Gomin, Hardy, directeur départemental des P.T.T., Morin, directeur de la foire internationale de Lille et Bernard, chroniqueur philatélique.

UN TIMBRE POUR LA VILLE A LA GLOIRE DE NOS VERTICALITÉS

« DES HOMMES AU SERVICE DES HOMMES... »

A l'occasion de sa visite dans le Nord, le Ministre des P.T.T. a annoncé plusieurs nouveautés postales visant à mieux satisfaire les usagers.

La modernisation des équipements progresse : l'automatisation des centres de tri permet l'envoi de 35 000 lettres à l'heure. La priorité sera maintenant donnée au réseau des bureaux de poste : les guichets seront polyvalents. Fini les longues files d'attente !

Côté services financiers, les chèques postaux vont mettre à la disposition de leurs adhérents le réseau carte-bleue, ce qui triplera les distributeurs de billets.

De son côté, la Caisse Nationale d'Epargne va proposer de nouveaux prêts complémentaires en matière d'épargne logement. Il faut encore retenir le service des chèques postaux à domicile expérimenté dans 250 foyers et le système « Postclair » qui permettra l'envoi de documents en 24 heures.

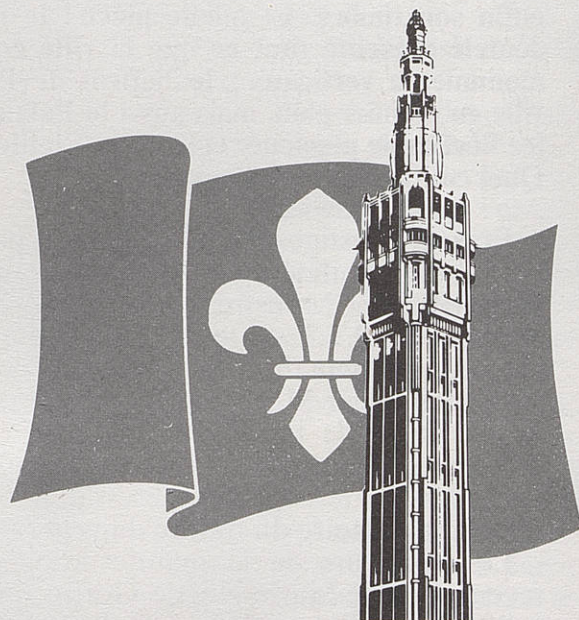
« Dans le cadre de ces nouveautés, la poste devient une vitrine de l'industrie française » a conclu le ministre. Informatique de gestion, aviation postale, automatisation et recherche prouvent en effet que notre bonne vieille poste a encore plus d'un tour dans sa sacoche.

Notre photo : Pierre Mauroy signe des « enveloppes premier jour », en présence de M. Mexandeau et de M. Gonin, président de l'Association Philatélique Lilloise.

DES DÉCISIONS UNANIMES PRISES AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 16 OCTOBRE

L'unanimité a caractérisé les décisions prises au cours de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le samedi 16 octobre dernier, devant un public nombreux et attentif, parmi lequel se trouvaient des travailleurs de l'entreprise Peugeot inquiets par l'évolution de leur entreprise.

Que ce soit pour évoquer ce problème économique posé dans la ville, pour débattre du budget supplémentaire, de l'important dossier des économies d'énergie, ou des nombreuses autres questions inscrites à l'ordre du jour, les conseillers ont manifesté leur approbation aux propositions du maire, M. Pierre MAUROY. Ajoutant à cette unanimité le désir de la solidarité, Mme Monique BOUCHEZ, Adjoint, a proposé qu'à l'exemple des fonctionnaires les élus municipaux de Lille cotisent volontairement à l'ASSEDIC pour 1 % de leurs indemnités, ce sur quoi l'assemblée a exprimé son accord total.





« Un budget

tourné vers l'avenir »

Dossier traditionnel mais toujours aussi important car il reflète concrètement la volonté politique de nos élus, le budget supplémentaire a été présenté par M. Vaillant au cours du conseil. Le Grand Argentier a parlé du projet comme « *d'un budget de fin de mandat mais résolument tourné vers l'avenir.* »

En effet, le modeste excédent de trois mille francs sur un investissement de 62 millions prouve la volonté de la ville d'utiliser au maximum ses capacités financières. Cette politique budgétaire offre en particulier un maintien de l'activité des entreprises locales.

Ce budget inscrit des dépenses prévues antérieurement : 2 millions de francs pour la réfection du grand palais de la foire internationale, 2 millions pour l'éclairage public, 1,5 million pour le bâtiment partagé par le Centre de Formation des Personnels Communaux et l'Ecole de Jour-

nalisme, 18 millions pour le palais des congrès, 1 million pour la maison de l'information municipale, quai du Wault.

D'autres dépenses sont nouvelles : 4 millions de francs pour l'aménagement de la place de la République, 2 millions pour la salle des sports du Boulevard de la Moselle, 4 millions destinés à l'acquisition de l'école Don Bosco située rue Gambetta et 1 million de francs pour la première tranche de travaux consacrée à l'aménagement du terrain d'accueil des nomades de la rue Saint-André.

Le plan énergie ville de Lille

LA CHASSE AUX « GASPIS »

EST OUVERTE

Dix huit millions de francs sont consacrés chaque année au chauffage des équipements municipaux pendant deux cents jours. En cette période où la chasse aux gaspils est plus que jamais de mise, la municipalité a mis sur pied un « plan énergie ville de Lille ».

Présenté au conseil municipal, il vise — et la tâche est considérable — à passer en revue tous les équipements municipaux pour tenter de nouvelles expériences là où les installations actuelles coûtent cher.

La hausse continue des sources d'énergie font que la politique d'économie représente aujourd'hui une priorité nationale. Un chiffre qui effraie : sept milliards de francs sont dépensés chaque année par les villes de France pour leur chauffage. Elles absorbent 70 % de l'énergie totale du pays.

L'effort mené par la municipalité ne date pas d'aujourd'hui. Des mesures avaient déjà été prises : la réduction à 19° de la température des bâtiments commu-



naux et à 14° pour les gymnases a permis une économie annuelle de 480 000 francs.

La transformation de la chaufferie du jardin des plantes a aussi permis un allègement de la facture du chauffage comme à la maison de quartier de la rue Massenet, au centre technique municipal, rue de Bargues ou encore au bâtiment principal du parc zoologique.

Innover dans les techniques

Le rapport présenté au conseil par M. Vaillant propose une série de techniques nouvelles productrices d'énergie qui, si elles réussissaient à Lille, pourraient faire preuve d'innovation et de démonstration en France.

La récolte de la bio-masse urbaine d'abord. Celle-ci représente un volume de 500 m³ par an. Un spécialiste entreprendra une étude technique sur les possibilités de mise en œuvre.

La tuile solaire, matériau fiable qui donne aujourd'hui entière satisfaction sera aussi utilisée. Les services testeront d'autre part éoliennes et combustibles nouveaux tels que les granulés de paille.

Technique déjà éprouvée dans la métropole, le réseau de télé-surveillance sur les chaufferies de la Compagnie générale de chauffe pourrait être étendu aux chaufferies municipales.

Favoriser le charbon

La substitution du charbon au fuel serait actuellement une source importante d'économie, compte tenu du coût moins élevé du premier.

On songe sérieusement à la construction d'une importante centrale de chaleur qui serait implantée sur les terrains de la S.N.C.F., près du Mont de Terre, à Fives. Cette centrale thermique au charbon, où pourront être brûlés les résidus urbains aurait l'avantage de dispenser de nombreux bâtiments du fonctionnement d'une chaufferie propre et de fournir une électricité de soutien. La suppression des petites chaufferies de la ville permettrait aussi une diminution certaine de la pollution.

L'idée est à peine lancée que les élus ont l'intention de la concrétiser très rapidement en associant des entreprises industrielles publiques et privées (charbonnages de France...) au sein d'une société d'économie mixte. Celle-ci étudiera, réalisera et gèrera le réseau de chaleur qui pourrait d'ailleurs s'étendre aux

territoires de Mons-en-Barœul et Villeneuve-d'Ascq.

Les économies ne se réalisent pas seulement dans le domaine du chauffage. En effet, l'équipement des véhicules municipaux alimentés par le gaz sera poursuivie. Deux pompes à chaleur installées à la piscine Marx Dormoy permettront une économie annuelle de 750 000 F.

L'éclairage public n'échappera pas à la grande campagne : les lampes à incandescence seront remplacées par des ballons fluorescents, et cela sans diminution du niveau d'éclairage.

Une commission présidée par M. Marcel Bodart, conseiller municipal, spécialement délégué aux problèmes d'économie d'énergie et comprenant des représentants de la municipalité, de la maison de la nature et de l'environnement et de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie va prendre en mains les destinées du dossier.

« Que les travaux commencent très rapidement » a souhaité Pierre Mauroy. On ne badine pas avec les économies.



L'avenir de

PEUGEOT-LILLE

tiers, des productions arrêtées, d'autres reportées.

Pierre Mauroy a lu devant les conseillers une lettre émanant de la direction de l'entreprise dans laquelle elle affirme « dans cette période de mutation délicate, mettre tout en œuvre pour maintenir l'activité et l'emploi. »

Une délégation de l'entreprise était venue dire à M. Windels avant le Conseil sa réelle inquiétude. « La C.G.T. a noté un cer-

tain désengagement de la part de la direction. Pourtant, les capacités humaines et matérielles sont intactes » a notamment souligné l'élu.

A son tour, M. Colin a rappelé que « 614 emplois ont été supprimés depuis 1978, des productions ont été abandonnées. Cinquante machines sont inutilisées et la sortie d'un nouveau modèle de moteur est reportée ; depuis septembre, quatre jours sont chômés par mois... »

Deux mille employés travaillent chez Peugeot, l'usine la plus importante de la ville. Depuis quelques temps, des rumeurs, voire des affirmations circulent sur l'avenir de l'entreprise. Les activités seraient réduites au

Enfin, M. Catesson a affirmé que « les industriels doivent cesser leur stratégie du secret. La disparition de Peugeot serait une catastrophe municipale. »

Devant les oreilles attentives des quelques employés présents dans la salle, Pierre Mauroy a voulu mettre un terme (provisoire) au débat. « Nous n'avons pas à nous substituer à la direction de Peugeot. Mais il faut dire que

nous souhaitons que l'usine reste à Lille. Mieux, qu'elle s'agrandisse. » Et le Maire de rappeler que la ville avait rempli son rôle en achetant par l'intermédiaire de la Communauté urbaine des terrains permettant une extension de l'usine.

« Mais le problème immédiat n'est pas l'agrandissement de l'usine. Il faut d'abord faire face aux difficultés. » Le Maire a rap-

pelé la volonté du gouvernement de relancer l'industrie automobile — notamment la limitation à 4 % des augmentations —. « Nous devons agir avec détermination mais aussi avec prudence. »

Pierre Mauroy a enfin promis de s'informer en tant que Premier Ministre auprès de la direction générale de Peugeot sur l'avenir de l'usine lilloise et d'en informer le Conseil lors de sa prochaine réunion.

ÉCHOS



ÉCHOS



ÉCHOS



ÉCH

L'ADIEU AU JOURNALISTE

En ouvrant la séance, M. Pierre Mauroy a tenu à rendre hommage à Armand Kerros, journaliste, disparu quelques jours plus tôt. « C'était un journaliste et un militant toujours présent, toujours agréable, doué d'une grande passion pour le combat qui était le sien. »

M. AUGUSTIN LAURENT, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les Lillois n'ont pas pu assister à la décoration de l'ancien maire de Lille puisque celui-ci a reçu sa décoration de la main du Président de la République au Palais de l'Élysée. M. Pierre Mauroy a néanmoins tenu à saluer une nouvelle fois le récipiendaire au début du conseil municipal.

HALTE AU BRUIT !

Elles savent se rendre aussi discrètes que le silence auquel elles aspirent. Deux R4 équipées de sonomètres ont entrepris à travers la ville une chasse sans pitié au bruit. Un conseil : remontez vos pots d'échappement et laissez tomber le klaxon.

L'ÉLECTRONIQUE VOUS GUETTE

Vingt huit bâtiments communaux sont ou seront prochainement équipés d'un système d'alarme électronique visant à prévenir des vols ou de l'intrusion d'indésirables.

Voleurs, passez votre chemin ! « Gare à ceux qui tenteront de franchir les portes de nos bâtiments » a prévenu Pierre Mauroy.

LES PUCES DU MAIRE

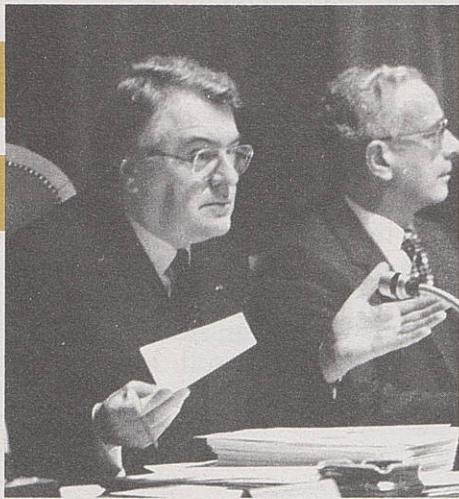
Alors que M. Derosier proposait au conseil une subvention pour la création d'une section de micro-informatique, le maire a voulu partager l'émerveillement qu'il avait éprouvé lors de la visite de l'usine Matra à Nantes. Et le Maire de louer les bienfaits des « puces », celles qui, pas plus grosses qu'un confetti peuvent régir le fonctionnement des plus grosses installations. Occasion aussi pour rappeler qu'une telle activité industrielle sera toujours la bienvenue dans la région.

PLUS DE TEMPS POUR LIRE

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale ont été modifiés pour permettre au public un meilleur accès. A noter également l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque annexe dans le quartier de Wazemmes (rue Saint-Pierre-Saint-Paul).

POUR LES GENS DU VOYAGE

Le Camp des Nomades de Saint-André sera bientôt flambant neuf : bureau d'accueil, salle de réunion, places numérotées, eau et électricité. Les gens du voyage pourront y être accueillis décemment et à peu de frais (de 5 à 10 F par jour).



les interventions

des Conseillers de Quartiers

A chaque Conseil Municipal, les Conseillers de Quartiers ont la possibilité de poser par écrit des questions concernant la vie propre de leurs quartiers. Comme c'est la tradition, les réponses sont données par Pierre Mauroy qui s'est exprimé cette fois sur deux sujets :

– Alexandre PAUWELS, Conseiller de Quartier de Moulins-Lille, a soulevé le problème causé par le stationnement des poids lourds, bd de Strasbourg et Place Jacques-Février. Monsieur Pierre MAUROY est intervenu auprès des services de police afin de limiter et de surveiller le stationnement bd de Strasbourg et a d'autre part demandé une surveillance accrue dans le cadre des rondes de la Police Municipale.

– Pierre MOLET, Conseiller de Quartier de St-Maurice-Pellevoisin, a, quant à lui, posé le problème du devenir du terrain « Château Bernard », rue du Fg de Roubaix. Le Quartier de St-Maurice-Pellevoisin est le quartier qui a la plus grande densité d'espaces verts de Lille. De plus, ce terrain est classé secteur parc en plan d'occupation des sols. Monsieur Pierre MAUROY a notifié que les constructions ne dépasseront pas 20 % de la surface. Aussi, y a-t-il la place pour un grand espace vert public.

VIEUX LILLE

Rue de la Halloterie, des locaux scolaires ont été aménagés dans un immeuble construit par l'Office d'HLM.

La Société Anonyme d'Economie Mixte de Rénovation et de Restauration du Secteur Sauvegardé (SORELI) est opérationnelle. Ses objectifs sont de coordonner et diminuer l'action de tous les intervenants dans le secteur, de déterminer les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et mener un certain nombre d'études spécifiques.

FAUBOURG DE BETHUNE

Le commissariat va s'implanter rue Courteline. Les locaux sont à aménager.

VAUBAN

L'ouverture de la salle des sports, bd de la Moselle, devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Les travaux sont actuellement en cours de finition.

SUD

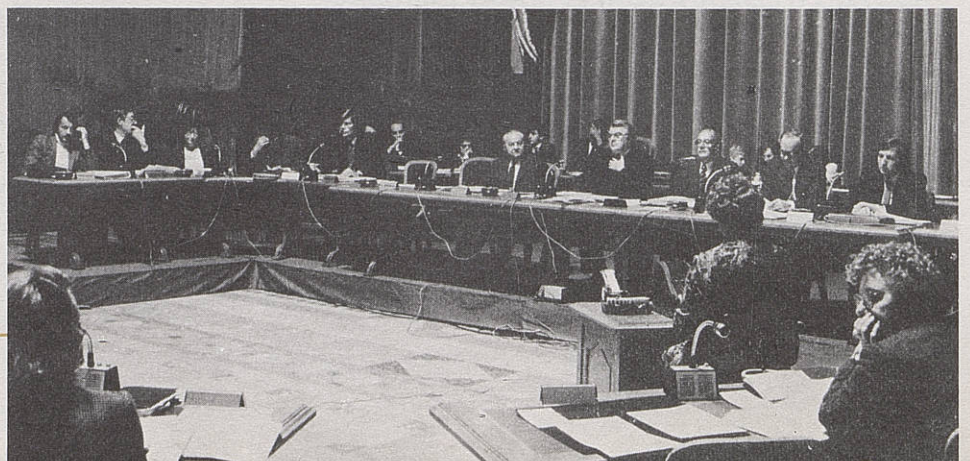
Un kiosque à musique, financé par la ville, va s'implanter quartier de la Briqueterie.

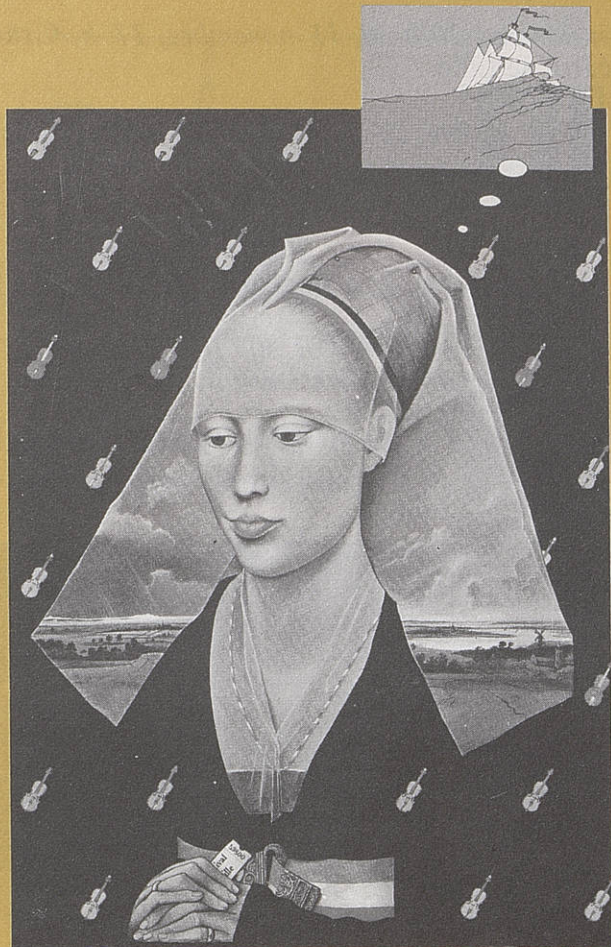
WAZEMMES

A la mairie de quartier, l'installation de chauffage a été remise en état.

La ville s'est portée acquéreur de l'immeuble Don Bosco, rue Gambetta (ancienne école).

Cinq quartiers ont émis le désir de participer à l'opération d'animation autour du Festival de Lille, centrée sur les Bas-Pays : les Bois-Blancs et le Vieux-Lille (16 octobre) et Moulins, St-Maurice, Lille Sud (23 octobre).





Festival de Lille 82

“LES PAYS-BAS”

Le thème des « Bas-Pays » devait s'imposer tôt ou tard à l'équipe du Festival de Lille. En effet, les traditions culturelles ont tissé tant de liens entre la Belgique, la Hollande et le Nord de la France, que Lille se devait, à l'occasion du Festival, d'en illustrer toutes les facettes, d'en raviver le souvenir de l'âge d'or et d'en explorer la création contemporaine.

Le Festival de Lille 82 présente une confrontation artistique de grande ampleur : 156 manifestations susceptibles de satisfaire les curiosités les plus diverses.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

■ ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE

Dimanche 17 octobre, Palais des Sports Saint-Sauveur Lille.

■ ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

Lundi 22 novembre, 20 h 30, Palais des Sports Saint-Sauveur Lille.

■ ORCHESTRE DE LA RÉSIDENCE DE LA HAYE

Lundi 15 novembre, 20 h 30, Palais des Sports Saint-Sauveur Lille.

■ ORCHESTRE DE L'OPÉRA NATIONAL DE BELGIQUE

Dimanche 28 novembre, 17 h, Théâtre Sébastopol Lille.

MUSIQUE CONTEMPORAINE

■ NEDERLANDS BLAZERS ENSEMBLE

Mardi 19 octobre, Grand Théâtre, Lille.

■ ENSEMBLE MUSIQUE NOUVELLE DE LIÈGE

Samedi 23 octobre, 18 h, Palais des Sports Saint-Sauveur Lille.

Mardi 2 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

■ HET NIEUWE LEVEN

Mardi 9 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

■ HOKETUS

Dimanche 21 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

■ GROUPE DE PERCUSSIONS DE LA HAYE, QUATUOR GAUDEAMUS

Mercredi 24 novembre, 20 h 30, Théâtre du Prato.

■ DUO DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Jeudi 25 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

MUSIQUE ANCIENNE ET DE CHAMBRE

■ QUATUOR ENESCO

Lundi 25 octobre, 20 h 30, Théâtre Sébastopol, Lille.

■ LA PETITE BANDE

Samedi 13 novembre, 20 h 30, Grand Théâtre de Lille.

■ GUSTAV LEONHARDT, CLAVECIN

Jeudi 25 novembre, 20 h 30, Hospice Comtesse Lille.

■ FRANZ BRUGGEN, FLUTE A BEC

Mardi 23 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

■ DELLER CONSORT

Vendredi 19 novembre, 20 h 30, Grand Théâtre de Lille.

■ **NOUVEL ORCHESTRE DE CHAMBRE DU CONSERVATOIRE DE LILLE**

Samedi 27 novembre, 20 h 30, Conservatoire de Lille.

■ **HUBERT SCHOONBROODT, ORGUE**

Mercredi 10 novembre, 20 h 30, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul Lille.

RECITALS

■ **ARTHUR GRUMIAUX, VIOLON**

Lundi 29 novembre, 20 h 30, Théâtre Sébastopol Lille.

■ **SVIATOSLAV RICHTER, PIANO**

Mercredi 17 novembre, 20 h 30, Théâtre Sébastopol Lille.

■ **JULES BASTIN, BASSE**

Jeudi 18 novembre, 20 h 30, Grand Théâtre de Lille.

■ **PHILIPPE LEFEBVRE, ORGUE**

Dimanche 14 novembre, 16 h, Eglise de Millam.

■ **BERNARD FOCCROULE, ORGUE**

Dimanche 21 octobre, 20 h 30, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul Lille.

■ **FRANÇOIS GLORIEUX, PIANO**

Lundi 8 novembre, 20 h 30, Hospice Comtesse.

■ **JOSÉ VAN DAM, BARYTON**

Jeudi 2 décembre, 20 h 30, Théâtre Sébastopol Lille.

THEATRE

■ **JIM LE TÊMÉRAIRE**

4 et 5 novembre, 20 h 30, Grand Théâtre de Lille.

■ **UNE MUSIQUE DE CUIVRE AUX FENÊTRES DES INCURABLES**

24, 25, 26 et 27 novembre, 18 h 30 et 21 h, Hôtel Castiaux rue Desmazières Lille.

■ **L'HOMME QUI AVAIT LE SOLEIL DANS SA POCHE**

10 novembre, 20 h 30, 11 novembre, 17 h, Grand Théâtre de Lille.

■ **LE DÉSERT**

27, 28, 29 octobre, 20 h 30, Palais Rameau Lille.

SPECTACLES BELGES

■ **VOGELS**

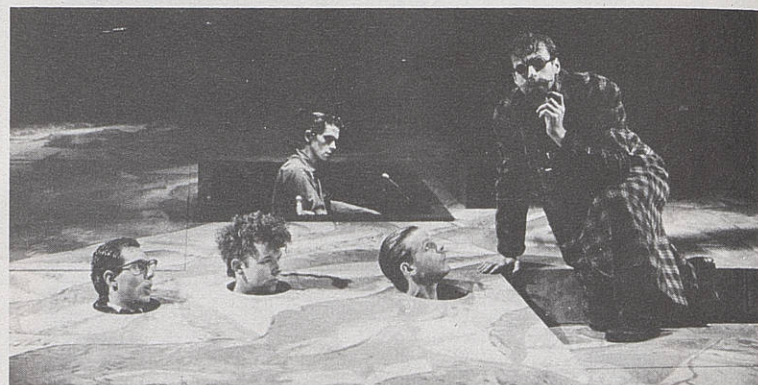
15 et 16 novembre, 20 h 30, Théâtre du Prato Lille.

■ **L'ADOLESCENT**

9 novembre, 10 h et 14 h 30, 10 novembre 15 h et 20 h 30, Maison Marx Dormoy Lille.

■ **LA PIPE A BULLES**

26 octobre, 15 h et 20 h 30, 27 octobre 15 h, 28 octobre 15 h, Théâtre La Fontaine, Maison Marx Dormoy Lille.



DANSE

■ **BALLET ROYAL DES FLANDRES**

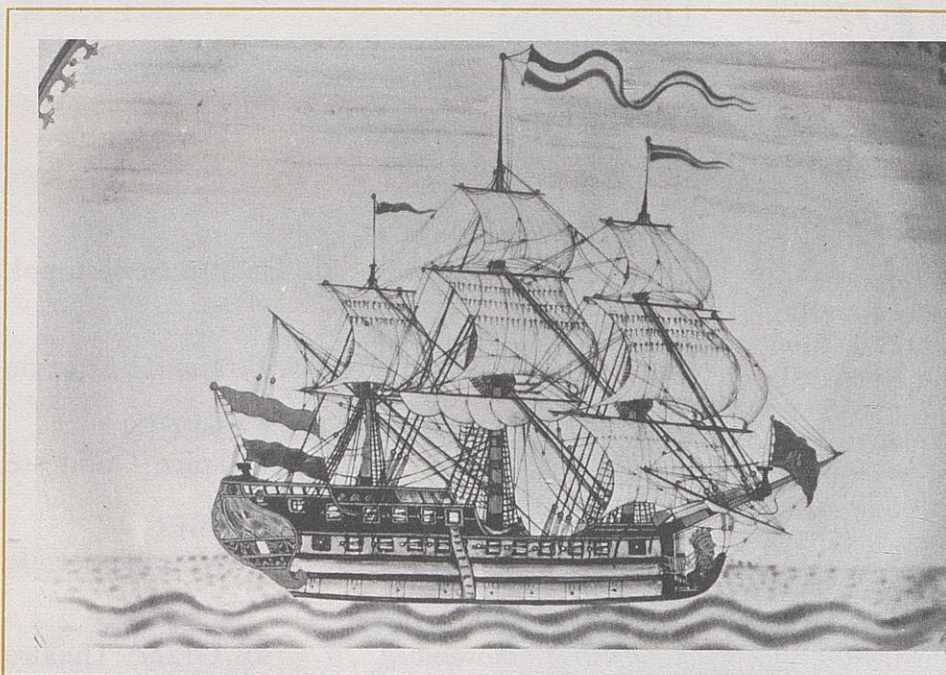
18 et 19 octobre, 20 h 30, Théâtre Sébastopol Lille.

■ **G.R.C.O.P.**

2 et 3 novembre, 20 h 30, Palais des Sports Saint-Sauveur Lille.

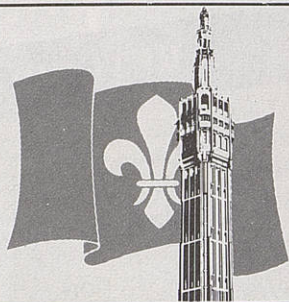
■ **NEDERLANDS DANS THEATER**

26 et 27 novembre, 20 h 30, 28 novembre 17 h, Grand Théâtre Lille.



N'oublions pas l'exposition « A la conquête des mers, marins et marchands des Bas-Pays », qui se déroulera du samedi 23 octobre au lundi 3 janvier tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h au Musée de l'Hospice Comtesse à Lille.

Pour tout renseignement, Secrétariat du Festival, 17, quai du Wault, 59800 Lille, tél. : (20) 30.89.53.



LILLE
amie

Pierre Mauroy inaugure le C.R.I.J.

Les Horaires d'hiver dans les piscines

Depuis le lundi 4 octobre, les horaires d'hiver seront appliqués dans les piscines municipales lilloises.

Piscine MARX DORMOY, 36, avenue Marx Dormoy :

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8 h à 20 h ; mardi et vendredi de 8 h à 21 h 15 ; dimanche de 7 h 30 à 12 h.

Saunas et salle de musculation.

Mardi, vendredi de 12 h 30 à 21 h ; mercredi, jeudi de 12 h 30 à 20 h ; samedi de 12 h 30 à 18 h.

Piscine des Bains Lillois, 219, bd de la Liberté :

Lundi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ; mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 19 h 30 ; mercredi et samedi de 7 h 30 à 19 h 30 ; interséances de 16 h 40 à 17 h ; dimanche de 7 h 30 à 12 h 30.

Piscine de Fives, rue du Long Pot et Sud, rue F.-Coppée :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h ; écoles primaires : de 11 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30 : public ; le jeudi : ouverture prolongée jusqu'à 20 h 15 ; mercredi et samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 : public interséances de 16 h 40 à 17 h.

Toutefois, à la **Piscine du Sud**, chaque samedi de 9 h à 12 h 30 la matinée sera exclusivement réservée aux cours de gymnastique aquatique destinés aux femmes enceintes ; dimanche de 8 h à 12 h 30 : public.

Pendant les périodes de congés scolaires, le public bénéficie de l'horaire réservé aux écoles primaires.



Le **C.R.I.J. (Centre Régional d'Information Jeunesse)** a ouvert ses portes au public le 15 septembre, au 238 rue de Paris à Lille. Il a été inauguré officiellement par M. Pierre Mauroy, Maire de Lille, Premier Ministre, et Mme Edwige Avice, Ministre Délégué à la Jeunesse et aux Sports, en présence de M. Raymond VAILLANT, Adjoint au Maire de Lille, et président de cette association.

Les jeunes « se posent des questions ». Il fallait, pour y répondre, un endroit accueillant où il serait aisé de consulter sur place. Aussi, les directions départementales de la jeunesse et des sports du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que le Conseil Régional, ont décidé de créer le **C.R.I.J.** De nombreuses administrations (action sociale, emploi, armée, etc), les associations de jeunesse, les élus locaux ont été associés. La documentation de base a été fournie par le Centre National d'Information Jeunesse. Elle sera complétée par toutes les données régionales.

En novembre, le **C.R.I.J.** organise une campagne d'information sur les loisirs quotidiens, à l'aide de trois autobus qui sillonneront la métropole. Le but de l'opération est d'inciter les jeunes à mieux utiliser ce qui est mis à leur disposition.

Le **C.R.I.J.** propose aussi sa documentation aux permanences d'accueil et maisons locales dans le cadre de l'opération nationale de formation professionnelle pour les jeu-

nes de 16-18 ans.

La documentation est conçue de façon à être utilisée par le jeune lui-même.

Le **C.R.I.J.** diffuse la revue « j'aime, je m'informe », élaborée récemment par le Ministère des droits de la femme.

Huit siècles du passé lillois

Du 21 novembre au 12 décembre, le service des Archives municipales organise une exposition dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville.

Huit siècles du passé lillois seront à cette occasion présentés au public, de la charte de l'échevinage octroyée en 1235 par la comtesse Jeanne, aux affiches des deux guerres mondiales, en passant par ces curieuses illustrations du supplice des condamnés figurant en marge des registres, aux sentences criminelles du XVII^e siècle.

Des trésors qui donneront un rapide aperçu de l'extraordinaire richesse du fonds lillois, l'un des plus prestigieux de France.

Pendant cette exposition, le service des Archives (3^e Pavillon - 3^e étage de la mairie), sera ouvert comme à l'accoutumée, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h sans interruption.



A votre service en mairie : LA MÉDIATION

Le service de médiation créé en mairie de Lille, va bientôt fêter son deuxième anniversaire. Pour sa seconde année de pleine activité, il a été sollicité à 5 085 reprises environ, ce qui est en très nette augmentation par rapport à l'année précédente — les appels ont triplé.

C'est dire que la création de ce service a répondu à un important besoin du public, resté latent jusqu'alors. Cette évolution montre également que la notoriété de ce service s'accroît rapidement.

Certaines demandes reçues émanent de personnes n'habitant pas Lille, ce qui prouve une fois de plus l'existence d'une nécessité de médiation.

La plus grande partie des sollicitations concernent des situations particulières et appellent donc des solutions particulières.

Bon nombre de demandes consistent simplement en renseignements ou conseils et sont aussitôt assumées par le service grâce à la documentation dont il dispose.

Les autres cas plus complexes sont dirigés vers les organismes ou les administrations concernées.

Rappelons également que l'originalité de l'activité du service de médiation est d'être partagée entre conseillers municipaux et fonctionnaires.

Les premiers, représentants de la population, sont naturellement des

A RETENIR
Le Service de Médiation est prêt à vous accueillir à l'Hôtel de Ville : rez-de-chaussée — 1^{er} Pavillon — Porte R4.

Il ouvre ses portes tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Les permanences des conseillers se tiennent du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mais prenez rendez-vous pour vos consultations juridiques, comptables et fiscales !

Un téléphone à noter : 56.92.71, poste 2586 — 2237 — 2276 — 2309.

médiateurs au sens large du terme, un des objectifs du service étant d'associer les élus à la prise en charge des requêtes des Lillois.

Les élus reçoivent de manière hebdomadaire chaque plaignant et exercent réellement une médiation lorsque cela s'avère utile.

Une île dans Lille : LES BOIS-BLANCS

En mars 1976, s'ouvre la première Mairie de quartier de Lille : celle des Bois-Blancs.

Elle occupe la totalité des locaux préfabriqués, rénovés, rue Mermoz.

Un Conseil de quartier s'installe en 1978, dans les locaux de la salle polyvalente, sise près de la mairie.

En septembre 1982, les effectifs du personnel ont augmenté. En effet, les besoins de la population se sont multipliés, ce qui a entraîné une progression des prérogatives de la mairie, surtout dans le domaine social.

LES HORAIRES D'OUVERTURE SE SONT ELARGIS : 8 H-18 H, TOUS LES JOURS, SANS INTERRUPTION, ET LE SAMEDI 8 H-16 H 30.

Le conseil de quartier a pour rôle d'étudier les dossiers soumis à son avis par la Municipalité et de proposer au Maire des actions axées sur le quartier.

QUELQUES REALISATIONS

- à la rentrée scolaire 1980, est née la première école Municipale de musique des Bois-Blancs, placée sous la responsabilité de Marie Astrid AUFFRAY.

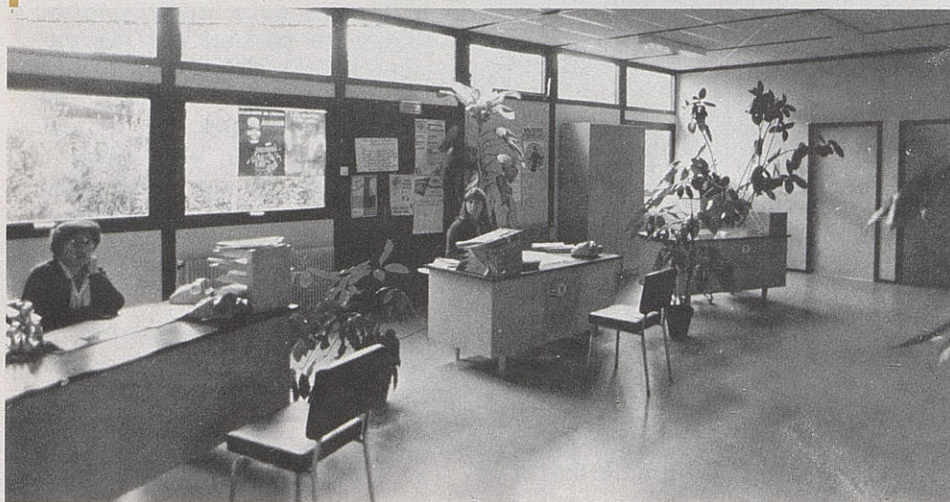
- en collaboration étroite avec l'Office des H.L.M., a été réalisé l'aménagement de la placette de la Résidence Tourville — (espaces verts, plantations diverses...).

EN PROJET

- l'aménagement du terrain situé Chemin des Vachers, rue des Bois-Blancs (création d'un terrain de football).

- l'aménagement d'un chemin piétonnier le long des berges de la Deûle.

Et tout un programme de petits travaux !



Les champions du mariage

La diminution progressive du nombre des unions légales n'empêche pas les habitants du département du Nord, Lillois en tête ni les Parisiens de s'afficher comme les champions du mariage : respectivement 17 443 et 11 460 cérémonies enregistrées en 1981.

Parmi les départements où les jeunes passent le plus facilement devant M. le Maire, on cite également le Pas-de-Calais (10 650 mariages en 1981), les Bouches-du-Rhône (9 668) et le Rhône (7 995).

Mais il est évident que ces départements urbanisés sont les plus peuplés. A l'inverse, les départements ruraux moins développés démographiquement, recensent peu de mariages. Les habitants de la Lozère (446 unions en 1981), de l'Ariège (724) et de la Creuse (780) n'ont pas souvent l'occasion de crier « Vive la mariée ! ».



La Police municipale se renforce

25 nouveaux gardiens sont arrivés en septembre 1982 afin de renforcer les effectifs de la police municipale, tant dans les quartiers que dans le centre ville, et les équipes cinophiles de surveillance nocturne des équipements communaux.

L'effectif total est désormais de 85 gardiens, complété par 12 agents de police féminins, 11 brigadiers et 12 agents administratifs, soit au total 120 personnes.

19 et 20 novembre à Lille : 1^{res} ASSISES NATIONALES DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A l'initiative de Pierre MAUROY et de Pierre WINDELS, Adjoint au Maire Délégué à la Propriété, se tiendront à Lille les Premières Assises Nationales de la Propriété Publique et de l'Environnement, les 19 et 20 novembre prochains. Plusieurs centaines de villes françaises y seront représentées par des élus et des techniciens soucieux de trouver des solutions nouvelles à leur problème commun : la protection et la propriété de l'environnement.

Car toutes les grandes villes se trouvent confrontées aux multiples difficultés techniques et humaines qui rendent la propriété

d'une ville difficile à tenir. Aucune ville n'a, à ce jour, trouvé de solution-miracle : les autres auraient vite fait de lui demander sa recette et de la copier ! Les engins de lavage, de balayage, d'arrosage, sont de plus en plus sophistiqués, les corbeilles de rue de plus en plus pratiques, les campagnes de propreté de plus en plus nombreuses, et pourtant personne n'est encore venu à bout du papier gras jeté sur la voie publique ou de la crotte de chien sur le trottoir ou la pelouse... Ces Premières Assises Nationales seront donc suivies avec attention par les professionnels, les élus et le grand public.

Marcher, circuler, stationner

Lors d'une récente conférence de presse, M. Gérard THIEFFRY, Adjoint au Maire, rappelait que si des travaux perturbent actuellement la ville, ils ne remettent pas en cause les axes de circulation.

Dans la mesure du possible, même en période de chantiers, on respecte les décisions se conformant à la trame appliquée depuis 8 ans. Adopté en avril 1974, le nouveau plan de circulation portait sur quatre points particuliers :

- Favoriser la piétonnisation du centre.
- Mettre en place des mesures de stationnement (cher et de courte durée dans le centre, dégressif et de moyenne durée sur les parkings publics et gratuit sur les parking de dissuasion).
- Développer les transports en commun en créant des couloirs-bus dans des sites propres.
- Création d'une rocade de protection autour du centre.

Ce « ring » est presque terminé : Molinel, Liberté, Tenremonde. Il manquait encore deux maillons, qui sont en cours de réalisation : la percée de la Treille et celle de la rue des Canonnières.

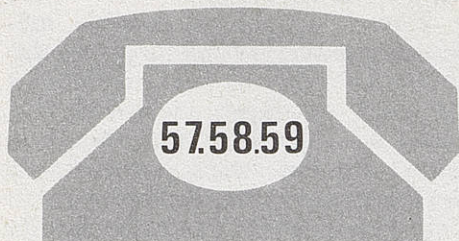
Actuellement, des travaux spectaculaires d'assainissement et de pose des réseaux d'utilité immobilisent la Grand'Place et la rue des Manneliers, véritable goulot d'étranglement pour le flot des voitures venues de la rue Nationale, rue Esquermoise et Boulevard Carnot. Pour palier cette situation, une banderole a été placée sur le Boulevard de la Liberté. Les automobilistes sont invités à emprunter le boulevard périphérique pour rejoindre au Nord le boulevard Pasteur.

Il fallait casser le mouvement allant vers la Grand'Place, le détourner, car 60 % du trafic ne sont le fait que des véhicules en transit vers Roubaix-Tourcoing. Gênants pour le centre et de plus ne lui apportant rien.



PHOTOCOPIES
A L'HOTEL DE VILLE

La municipalité de Lille met à la disposition du public un appareil de photocopie automatique payant (1 F la copie) dans le grand hall de l'hôtel de ville à proximité du service d'accueil.



Un téléphone pour vous informer :

Après Paris, Lyon et Metz, Lille est la quatrième ville de France à s'équiper d'un Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (le CIRA).

Service public rattaché aux services du Premier Ministre, le CIRA est spécialisé dans l'information par téléphone. Composé de fonctionnaires mis à sa disposition par les différentes administrations, il fournit une information officielle sur les problèmes posés au citoyen dans ses rapports avec l'administration. Ces fonctionnaires renseignent les usagers sur les problèmes relatifs à la fiscalité, au logement, à la justice, à la sécurité sociale, à la police, à l'éducation, à la consommation, etc...

Le CIRA lillois s'est installé quai du Wault. Il présente l'originalité d'être le premier élément du Centre d'Informations municipal. Il sera l'outil technique à la disposition des organismes spécialisés dans l'information qui viendront le rejoindre ultérieurement.

En service depuis le 18 octobre, le CIRA de Lille est à la disposition du public du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, sans interruption.

Une équipe de quinze personnes est prête à répondre à la demande des habitants de la région. Un seul numéro à retenir absolument :

57.58.59

Demain, la promenade de la République...

Il y a d'abord eu le parking et ses trous impressionnants, puis vint le métro et ses gigantesques tranchées. Le parking, est fini depuis longtemps déjà. Pour emprunter le métro, il faudra encore quelques semaines.

Les travaux de la Place de la République entrent dans leur dernière phase et bientôt les Lillois pourront apprécier à loisir les charmes de cette nouvelle place. Des dizaines d'études ont été lancées pour réaliser un jardin qui soit en harmonie avec les deux remarquables monuments du XIX^e siècle qui l'encadrent : la préfecture et le Palais des Beaux-Arts.

La conception retenue allie le style moderne et le style classique tout en conservant la régularité des lignes d'un jardin à la française. La base du plan, c'est le cercle. En effet, cercles, demi-cercles et arcs de cercle s'orientent autour d'un axe principal qui va des Beaux-Arts à la Préfecture.

La station de métro conçue en amphithéâtre sera terminée pour la mi-décembre si les intempéries ne viennent pas perturber l'avancement des travaux. Le pavage est

presque entièrement posé. On commence déjà à aménager les jardinières, à remplir les bacs à fleurs.

Côté Beaux-Arts, le chantier entrepris par la Ville de Lille sera fini un peu plus tard, soit pour la fin du mois de janvier. Au milieu de la fontaine seront placées sur un socle en arc de cercle, trois œuvres en pierre bleue du sculpteur nordiste Dodeigne. Un rideau aquatique réalisé par des jets d'eau verticaux va enchâsser les trois statues. Dans le prolongement du bassin, et de part et d'autre du chemin pavé qui mène au musée, sont aménagés des espaces de verdure en demi-cercle créant ainsi des aires de repos.

L'éclairage public, lui aussi, a été particulièrement soigné. De petits lampadaires ouvragés vont assurer un effet diffusant sur l'ensemble de la végétation, comme dans les tilleuls par exemple. Cet éclairage d'ambiance atténuera ainsi la lumière crue et directe destinée à la circulation.

Tout porte à croire que cette place où chaque détail a été soigneusement étudié deviendra un lieu de promenade et de rencontre très fréquenté par le public.

